

TABLE RONDE N°2 :
INNOVATIONS ET PERSPECTIVES

Jean Paul COCHE / Bénédicte ROUBY

Jacques KALUSKA / Mohamed Lamary

Directeur d'école / Professeur de judo

Fabrice JACQUET

Direction de la Formation de la Police Nationale

Thilo FIRCHOW

Sous-préfet de Die

Jean Philippe ACENSI



Je suis très heureux d'être là avec vous aujourd'hui. Lors de cette deuxième table ronde, nous allons parler de toutes les innovations sociales. Mener des opérations un peu innovantes autour du sport et de la culture, du sport et du développement durable, la fédération démontre qu'elle a une petite longueur d'avance sur tout ce qui peut se faire. Sans plus attendre, je vais donner la parole à Jean Paul Coche pour parler d'un projet sport et culture soutenu par la fondation Lagardère.

PROJET JUDO ET CULTURE

Nous avons sur Marseille avec la fondation Lagardère un projet sur la friche de la belle de mai, quartier populaire de Marseille où se situent des entrepôts immenses appartenant à la ville et ils s'interrogent toujours sur la façon de les gérer. Ces entrepôts ont été cédés à une association qui met en place des projets culturels. Ce que l'on souhaite donc mettre en place c'est une action « 100 ceintures noires » dans ce quartier



de la Belle De Mai qui est classé en zone urbaine sensible, en y ajoutant une dimension supplémentaire, l'aspect culturel. En tant que judoka nous avons une certaine culture, on parle souvent de la culture du judo, elle vient de loin, elle vient des samouraïs, de la culture japonaise. Il est donc question de donner une dimension sportive à des locaux inoccupés en partenariat avec des associations culturelles (musique, danse, cirque,...) et notre idée c'est de faire pratiquer ce sport à ces jeunes et de leur proposer d'autres activités culturelles comme le théâtre, et tout ce que pourront proposer les associations, voir du soutien personnalisé comme l'aide aux devoirs, etc. Tout ceci est à l'état de projet et ce qui reste bien évidemment à trouver ce sont les financements, on s'y attache pour faire en sorte que ce projet, unique en France voit le jour. L'objectif étant aussi de créer de nouveaux lieux de vie et de pratique sportive.

ECOLE ET REUSSITE EDUCATIVE

Jean-Philippe Acensi : nous allons maintenant passer à un deuxième exemple, qui concerne l'école et l'éducation nationale. Nous avons ici une action tout à fait intéressante avec l'école primaire de Clichy et le club de judo de la ville. Monsieur Kaluska qui est le

directeur de l'école et Mohamed Lamari le professeur de judo. Comment se passe le partenariat entre l'école et la structure associative ?

Mohamed Lamari : Bonjour à tous, je suis enseignant de judo sur Clichy la Garenne et avant tout citoyen, citoyen car ce sont les mêmes valeurs qui nous rassemblent, qu'on applique au quotidien, dans la vie de tous les jours. Maintenant, avec les enseignants on se retrouve sur les mêmes missions. Pour moi avant, l'école avait plutôt le rôle d'instruire, elle a maintenant le rôle d'éducation et c'est dans ce sens que nous nous sommes rapproché de Monsieur Kaluska.

Jacques Kaluska : J'aimerais élargir un petit peu la chose en ce qui concerne les apprentissages, où l'on s'aperçoit qu'il faut l'adhésion des familles. Pour certaines d'entre elles, il est difficile de l'avoir et nous avons différents moyens comme la discussion pour leur faire prendre conscience que la scolarité de leur enfant est nécessaire, importante et nous avons également une coopération avec les services sociaux. Si nous n'avons pas la collaboration des familles, nous n'avancions pas. Puis est arrivé Mohamed qui a proposé dans le cadre du plan de réussite éducative cette opération, proposant d'intégrer avec l'école le cours de judo en y faisant participer des enfants avec qui on a beaucoup de difficultés. L'atelier a commencé il y a deux ans et effectivement on s'aperçoit que certains enfants se sont stabilisés. Ils ne sont pas encore dans les apprentissages mais dans le comportement, ils ont appris des règles. Le deuxième aspect, c'est le fait d'avoir réussi à toucher les familles, sur les cinq ou six enfants concernés par cette action, la moitié des familles se sont senties concernées et sont venues inscrire leur enfant au club. Donc les enfants font parti du club de judo alors qu'ils n'avaient aucune activités auparavant. Le troisième aspect à évoquer c'est le fait de tisser des liens avec les enfants et avec la famille, que je n'avais plus.

JPA : *Est-ce que vous avez des fonds supplémentaires pour mener à bien cette opération ?*

ML : ce projet c'est beaucoup de rencontres, beaucoup de partenariats, l'idée principale étant de créer un dojo au sein de l'établissement scolaire, en partenariat avec la fédération de judo, la ligue. Pour soutenir ce projet, la caisse des écoles et la ville sont intervenues, le club a également financé la totalité des licences la première année.

JPA : *Pensez-vous qu'on pourrait démultiplier ce projet avec les instances scolaires, le conseil pédagogique, etc. ?*

JK : oui on pourrait l'élargir en ouvrant d'autres créneaux d'âges, comme le CM2 par exemple, et il serait intéressant que tous les enfants de l'école puissent bénéficier de cette activité, voir d'autres activités sportives proposées par la ville.

ML : nous sommes dans la deuxième année du projet et l'extension s'est faite, pas sur le même établissement, mais au niveau d'une école maternelle en créant une section baby judo pour répondre aux besoins de cet établissement scolaire. Cette année, nous dispensons également des cours aux enseignants qui en ont fait la demande, bénévolement, pour être formé sur le sport et les interventions qu'ils peuvent avoir sur ce public. Dernièrement nous avons élargi les activités à un public handicapé en créant une section handijudo. La directrice de l'école maternelle nous a sollicités sur ce point en voulant y intégrer un enfant avec un autisme léger en pensant que le judo pourrait répondre à son handicap.

LES JOURNEES « ENSEMBLE POUR UN AVENIR CITOYEN »

Jean Philippe Acensi : *nous allons maintenant passer à une autre expérimentation, un petit peu différente, avec Monsieur Jacquet et Monsieur Renesson, pour une initiative qui s'appelle « Ensemble pour un avenir citoyen ». La fédération française de judo a signé un partenariat avec le ministère de l'intérieur et je crois que vous allez nous raconter cela.*

Denis Renesson : Mesdames et messieurs bonjour à tous, je suis Denis Renesson, commandant de police, chef adjoint du groupe des activités physiques et professionnelles de la DFPN. Je suis très honoré d'être parmi vous aujourd'hui.

Pour bien comprendre la politique de partenariat de la DFPN, je vais vous présenter en deux mots cette direction. Elle a en charge la formation continue et initiale des quelques 150.000 agents, qu'il s'agisse de commissaires de police, d'officiers, de gardiens et gradés, des adjoints de sécurité et également des cadets, qui sont en rupture de scolarité et qui bénéficient d'un dispositif résultant de la mise en synergie de la direction générale de la police nationale et de l'éducation nationale, de manière à favoriser leur réussite aux différents concours comme la police nationale. Pour en revenir à l'action de la direction de la police nationale, elle vise à aider la police à être toujours plus professionnelle, plus efficace, le tout avec un objectif simple qui est la sécurité de nos citoyens. Pour accomplir ces missions, la direction dispose d'un maillage avec différentes écoles et centres de formation assurant la formation de 5000 gardiens de la paix et de 4000 adjoints de sécurité par an.

S'il fallait retenir deux valeurs qui inspirent l'action de la direction, ça devrait être la compétence et le discernement. La compétence pour permettre aux agents d'être plus

efficace sur le terrain lors de leurs interventions. Le développement des capacités de discernement garantit une action policière adaptée et proportionnée. Je crois que là on retrouve des valeurs qui sont véhiculées par le judo et par le sport en général et dont la pratique finalement permet l'apprentissage de règles de comportement. Depuis 2002, le ministère de l'intérieur s'est engagé dans une politique volontariste de promotion de l'égalité des chances, notamment au niveau du recrutement, elle vise à l'insertion de toutes les composantes de la nation. C'est là que la DFPN a un rôle à jouer puisque c'est elle qui est chargée de développer cette politique. Le 27 septembre 2007 a été signée entre la DFPN et la FFJDA une convention visant à créer un partenariat : les journées « ensemble pour un avenir citoyen ». La première édition a eu lieu les 26 et 27 octobre 2006, dans dix écoles auxquelles ont été associés une cinquantaine de clubs de judo. Ceci a permis à des formateurs de la police nationale ainsi qu'à des policiers, sportifs de haut niveau, d'encadrer 130 jeunes issus du dispositif « 100 ceintures noires » et les aider à préparer un projet pré professionnel. En tout cas, ceci nous a permis de rassembler les jeunes autour d'une activité physique et autour de valeurs morales.

Je vais laisser la parole à mon collègue Fabrice Jacquet, qui va vous dresser un bilan plus en détails de ce dispositif et qui va vous présenter les perspectives pour l'avenir. Merci de votre attention.

Fabrice Jacquet : bonjour à tous, je me présente, je suis Fabrice Jacquet, je suis lieutenant de police et comme Monsieur Renesson je travaille à la Direction de la Formation de la Police Nationale à la section de la promotion et de l'égalité des chances. Effectivement, nous avons en charge différents partenariats, avec l'éducation nationale, la convention a été signée l'année dernière avec la fédération française de judo et aura lieu cette année le deuxième dispositif, le 05, 06 et 07 Novembre prochain. Je voudrai juste mettre l'accent sur trois objectifs qui me paraissent importants concernant ce dispositif. Le premier c'est faciliter l'accès aux emplois dans la police nationale à destination de jeunes défavorisés. Le deuxième c'est promouvoir un meilleur dialogue population/police et enfin rassembler et fédérer les jeunes autour de valeurs et techniques communes. Les valeurs se sont les valeurs du code moral du judo bien sur, le respect, l'honneur, le contrôle de soi. Nous avons nous aussi un code de déontologie qui reprend ces valeurs là ce qui fait notre point commun sur ce sujet.



Concernant la sélection des jeunes, ce sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans issus de quartiers difficiles, recrutés par des clubs de judo. Au cours de ces journées, ils sont reçus au sein d'écoles de police et pris en charge au sein de la structure. Concernant le contenu de ces journées, un emploi du temps type a été envoyé aux différentes écoles de police. Les moments forts sont : des démonstrations de judo, des démonstrations d'intervention de police, l'intervention d'un policier sportif de haut niveau, initiation au secourisme, présentation des modes de recrutement et des métiers de la police.

Si on veut faire un bilan de l'année dernière, l'intérêt est de savoir qu'est ce que ce dispositif a pu apporter à ces jeunes. Les clubs ont fait passer un questionnaire à choix multiples dont l'analyse a été faite. 90% des jeunes sont satisfaits de cette initiative, 98% estiment avoir appris quelque chose sur l'institution policière et avant le dispositif, 60% de ces jeunes déclaraient avoir une méconnaissance de cette institution. Enfin, 52% souhaitent entrer dans la police nationale.

Quelles sont les innovations du dispositif de cette année par rapport à celui de l'année dernière ? Nous avons de nouvelles écoles de police qui nous rejoignent dans le dispositif, la durée sera un peu plus longue ce qui va nous permettre d'envisager d'autres domaines d'activités et notamment une initiation des jeunes judoka à destination de jeunes policiers. Enfin il y aura le visionnage d'un film sur le discernement suivi d'un débat. Je tenais à remercier l'ensemble des clubs et des ligues qui ont participé au dispositif.

PRATIQUE DU JUDO ET EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Jean Philippe Acensi : *notre dernier intervenant est Thilo Firchow qui ne pouvait pas être dans une autre table ronde que celle sur l'innovation et l'expérimentation car pour vous, l'innovation c'est presque une seconde nature. Vous allez nous parler d'un projet pédagogique d'éducation au développement durable.*

Thilo Firchow : Je suis venu avec une bible, si vous ne l'avez pas lu, c'est l'agenda 21 du sport français réalisé par le CNOSF. Je vais parler, si vous le permettez en tant que membre de la commission Education/Insertion de la FFJDA et non pas comme sous préfet au ministère de l'intérieur. Nous avons décidé de nous engager dans la voie de la formation éducative, dans toutes ses dimensions, avec un nouveau secteur qui est le développement durable et qui est probablement un secteur d'évolution considérable pour nous. Nous avons inauguré sur la drome, un challenge qui s'appelle « Naturasport ». C'est une idée qui permet d'inscrire toutes nos pratiques sportives dans une optique de développement durable, le sport ne peut prendre tout son sens que dans un environnement, qu'il soit urbain ou rural. Il

faut que cet environnement soit durable et la première leçon, c'est le respect du corps, le respect de la santé et le respect du corps social. Nous avons donc joué sur ce double sentiment, de santé et d'appartenance. Aujourd'hui, en respectant l'homme, on respecte la nature et vice-versa, ce qui veut dire que le judo est un élément considérable d'appropriation social pour une catégorie « différente » de la société. Le développement local me paraît quelque chose d'essentiel parce que pour nos jeunes gens aujourd'hui dans les villes et les campagnes, ils ne connaissent plus la nature, leur environnement et ont le sentiment que cet environnement ne leur appartient pas, pour quelque chose de très simple : nos méthodes d'éducation comprennent très peu d'éveil à la nature, à l'environnement, au respect de celui-ci. Donc l'idée c'est de véritablement de disposer dans ce pays d'un centre ressource sur le mariage sport, santé, nature. Ce centre ressource nous l'offrons au département de la drome, dans lequel nous avons mis en œuvre une fusée à trois étages. Dans ce centre, nous allons offrir à quelques 22 fédérations, le sport pour tous y compris le sport adapté. Nous voulons y faire un espace où les jeunes gens, de toutes origines et de tout type de difficultés peuvent venir pratiquer le sport. Ce centre qui s'appelle « le martouret » possède également une école de la nature et des savoirs, nous avons une conjonction d'éducateurs et d'enseignants présents sur ce centre et qui travaillent sur la protection de la nature, l'écoconstruction, les peuples racines, les identités territoriales et offrent à tous les jeunes sportifs une possibilité de s'initier à ces éléments clés de la nature. Nous mangeons bio à 40% de notre restauration collective, puisque nos cuisiniers sont formés bio et ont un réseau de producteurs bio dans la drome. Ces éléments fonctionnent également avec un centre médico-sportif et qui nous permet de travailler sur les méthodes de médecine traditionnelle, de médecine douce et non plus au recours systématique aux substances chimiques qui tuent nos athlètes, qui les dopent et qui fait que nous ne pouvons pas faire de sport durable. Nous sommes, vous l'aurez compris, résolument éco-citoyen dans l'approche du sport et nous sommes surtout dans une dialectique entre sport, nature, santé et découverte de nos propres origines. Ce centre va être labellisé par le CNOSF comme centre national ressource « sport, santé, nature » et bien entendu ce que nous souhaitons c'est que toutes les fédérations puissent y envoyer des dirigeants, des jeunes en formation, des clubs.

Je termine en vous disant que nous venons, dans les 350 pôles d'excellence rurale qui sont aujourd'hui labellisés par la DIAC, d'inaugurer un pôle d'excellence rural sur le handicap et le sport. Nous travaillons actuellement pour rendre la montagne accessible à des personnes en mobilité réduite et qui ont le droit eux aussi d'accéder au sport. Nous avons à un moment donné de nouvelles pistes à explorer et je suis très content d'avoir la conseillère de Monsieur le ministre avec nous pour vous dire que les classes sport nature c'est un de nos objectifs fondamentaux et pour le judo notre créneau d'innovation.